VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

May Florence King, épouse de Charles L. Gunn, et als., vs Hazel Wildener King et als.

No 100,569—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet.

MARDI, LE 30 JUILLET 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement du 17 juin 1912 et signé le 21 juin 1912 par l'Hon. F. King, Juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, servitudes, privilèges et avantages qui en dépendent ou y appartiennent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Constance (anciennement Foucher), Peydras et Lafayette, mesurant 26 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue Magazine, 26 pieds 10 pouces en largeur en arrière et face à la rue Constance (anciennement Foucher), sur 148 pieds 10 pouces en profondeur sur la ligne du lot No 1 adjoignant et 150 pieds 2 pouces et 6 lignes en profondeur sur la ligne du lot opposé lequel est le numéro 3; ledit lot étant connu comme le No [illegible], et étant la même propriété acquise par feu John E. King, par achat provenant des biens fonds d'Henry Hart, par acte passé devant Marcel T. Duerdo, ancien notaire en cette ville, le 15 septembre 1871; le dit lot et améliorations sont désignés par les numéros municipaux 524 et 526 rue Magasin et 525 rue Constance, sujets à un bail expirant le 30 septembre 1912 de $1,500 par an.

2. Deux certaines lots de terrains ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges et avantage qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, désignés par le numéro municipal 1235 rue Josephine, situés dans le carré borné par les rues Josephine, Chestnut, Camp et St. André, dans le Quatrième District de cette ville, les dits lots s'adjoignent l'un l'autre et sont désignés par les numéros huit et neuf sur un plan du dit carré dressé par W. T. Thompson, voyer, le 12 avril 1847 et déposé en l'étude de J. E. Beard, alors notaire en cette ville, comme No 15 de son livre de plan, une copie certifiée duquel plan du dit Thompson, daté du 14 octobre 1858 est annexé à une vente des dits lots, de Mme Susan L. Sibley, audit Norman, passé le 2 novembre dernier. Les dits lots mesurent chacun 31 pieds onze pouces et cinq lignes de face sur ladite rue Josephine, sur 125 pieds en profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine, étant la même propriété acquise par le dit John E. King par achat de John M. Norman par acte passé devant William L. Foote, notaire en la dite ville le 16 septembre 1859, vendu, sujet à un bail expirant le 30 septembre 1912 de $480 par an.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le solde dudit prix devant être payé par paiements partiels d'un et deux ans, portant intérêt au taux de sept pour cent depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par lien de vendeur et hypothèque, conformant les clauses usuelles dans l'acte d'hypothèque concernant l'assurance et le transfert de cent, paiement des taxes et cinq pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant pour lequel il serait poursuivi en cas de poursuite pour encaissement deedites notes ou quelques parties de celles-ci, plus pour cent du prix d'achat, au moment de l'adjudication. Actes de vente devant Charles Schneidau, notaire, aux frais de l'acquéreur.

23 juin—23 30—juil 7 14 21 28 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Jean F. McCulla et als vs Thomas McCulla et al.

No 4,296—Vingtième Cour de District Judiciaire, paroisse de Lafourche.

PAR DANZIGER & TESSIER — C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet — MARDI, le 30 août 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 25 mai 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée par la susdite Honorable Cour mentionnée, la propriété ci après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre, désigné par la lettre B, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Camp, l'avenue Louisiana et la rue Teledano, étant à une distance de 30 pieds 1 pouce de l'enoignure des rues Magazine et l'avenue Louisiana, contigu au lot désigné par la lettre A, sur ledit plan et mesurant 23 pieds 1 pouce de face à la rue Magazine, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 97 pieds. Les améliorations sont désignées par le No 3337 (vieux No 915) rue Magazine, et comprennent un cottage simple ayant deux étages à l'arrière, contenant 7 chambres, chambre à bains, etc.

2. Un certain lot adjoint au lot ci-dessus mentionné, désigné par la lettre C, étant que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, adjoint au lot B et mesurant 23 pieds 5 pouces de face à la rue Magasin sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 97 pieds. Les améliorations sont désignées par le No 3339, rue Magasin, et sont identiques à ceux de la propriété premièrement décrite.

3. Un autre lot dans les mêmes District et îlet et adjoint au lot C, désigné par la lettre D et mesurant 23 pieds 5 pouces de face à la rue Magasin sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 97 pieds. Les bâtisses sont désignées par le No 3339 rue Magasin et sont les mêmes que les propriétés ci-mentionnées.

Les dits lots B, C, D, forment une partie des lots désignés par les Nos 7, 8, 9, [illegible] devant appartenant à John W. Godfrey, notaire, le 26 février 1858. Toutes les propriétés ci-dessus étant situées en la ville de la Nouvelle Orléans, État de la Louisiane.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le solde en deux paiements égaux, payables en 1 et 2 ans après la date de l'adjudication, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication: le partie à crédit devant être représentée par billets à ordre de et endossés par l'acquéreur et fait en coupons en partie afin d'effectuer une division entre les parties demandeurs et défendeurs, c'est à dire en six parties d'environ, avec le droit de l'acquéreur de payer en comptant en ce toutes les parties à crédit le jour de la vente; les billets devant être garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue avec la clause de non aliénation. Dix pour cent au moment de l'adjudication. Les actes de vente devant être passés pardevant ——, notaire, avec la clause d'honoraires d'avocat, à 10 pour cent en cas que les billets soient placés entre les mains d'un avocat pour collection, et le coût des actes de vente devant être aux frais des acquéreurs. Les bâtisses sur ladite propriété devant être assurées pour au moins trois quarts de leur valeur, et les polices s'il y en a doivent être payées et portées en polices dédite billets. Les billets devant être payables à la Banque de Laborde, Thibodeaux, Louisiane. Les loyers des propriétés louées à bail devant être payés aux acquéreurs à partir de la date de la vente. Les loyers dûs devant appartenir aux parties demandeuses et défendeuses; avis des propriétés louées sera annoncé le jour de la vente.

30 juin—30 31 28—août 4 11 18 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Sarah Strelitz, veuve de Leon Lehman.

No 100,778. —Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, le 1er août 1912 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour précité, Division B, daté du 25 juin 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété suivante, décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain situé à Hansen City, paroisse de Jefferson, dans l'îlet No 11, borné par les avenues Maryland et Farrar, le Boulevard Louisiana et la rue Bowie; désignés par les numéros 23 et 27 sur un plan de ladite ville déposé au bureau du "Recorder" de la paroisse de Jefferson et mesurant comme suit: 25 pieds de face chacun à l'avenue Maryland sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles à une aléa en arrière.

Les améliorations consistent en un cottage simple contenant vestiaire, sans chambres et hangar. A deux lieues de la gare du L. R. et N. R. R.

Les meubles et effets mobiliers dans l'affaire ci-mentionnée seront vendus à 2 heures de l'après-midi, à la date ci-mentionnée sur les lieux No 2400 rue Iberville.

Conditions — Pour la propriété immobilière et effets mobiliers, comptant. 10 0/0 au moment de l'adjudication. Les taxes de 1912 devant être acquittées par l'acquéreur.

Acte de vente devant W. W. Young, notaire, aux frais des acquéreurs.

30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 1

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A. No 100,918.

Mme Stella Laura Dwyer, épouse d'Edouard F. Henriques.

Conformément et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté No 100,918 dans l'affaire intitulée succession de Mme Stella Laura Dwyer, épouse d'Edouard F. Henriques, le lit ordre daté et signé du 25 juin 1912 et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, à midi, "JEUDI, le 1er août 1912 les propriétés suivantes décrites à savoir—

1. Deux certains lots de terrains et améliorations qui sont les lots A et B et mesurent ensemble soixante pieds six pouces de face à la rue Robert sur une profondeur de cent vingt cinq pieds et forment le coin des rues Robert et Ste Robertson dans le carré 608, borné par les rues Robert, Soniat, Freret et Sad Robertson.

2. Un demi intérêt indivis sur trois lots de terrain dans le carré 608, borné par les rues Robert, Soniat, Freret et Sad Robertson, marqués C D E, s'adjoignant l'un l'autre et mesurant ensemble quatre-vingt dix pieds neuf pouces et huit lignes de face à la rue Robert sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds.

3. Un demi intérêt indivis sur trois lots de terrain dans le carré 719 borné par l'avenue Napoléon, les rues Roman Jena et Prieur désignés par les numéros 9, 10 et 11 sur un plan de H. W. W. Reynolds, daté du 1er mai 1897 et mesure comme suit: Le lot numéro neuf, 30 pieds six pouces de face à l'avenue Napoléon sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Prieur. Les lots numéros dix et onze mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Prieur, sur une profondeur de cent trente sept pieds six pouces.

Conditions—Comptant, les acquéreurs devant assumer les taxes de ville et d'État pour l'année 1912 et devant aussi payer pour les actes de vente, y compris le coût des certificats devant notaire qui sera désigné par l'Administrateur. Les acquéreurs devront déposer 10 0/0 au portant intérêt si pénalité, au moment de l'adjudication avec

[illegible]

Encanteur, 910 rue Gravier.

30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 98,577—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.

SUCCESSION DE ROBERT DORSEY SR.

Conformément et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de Robert Dorsey, Senior, Dossier No 98,597, ledit ordre daté et signé 19 juin 1912, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne à midi, le MARDI, 30 juillet 1912, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Toute cette parcelle de terrain situé dans le Septième District de cette ville dans le carré 285, borné par les rues Burdette, Panola (anciennement Cypress) Sycamore (entre Neuvième) et Bern (entre Washington) ainsi que les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison cabine en haute près du coin des rues Burdette et Panola, composée des lots un, deux, trois, quatre, cinq et six, chacun de ces dits lots mesure trente (30') pieds de face à la rue Burdette sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Le lot numéro un formant le coin des rues Burdette et Panola. Le lot six (6) sera vendu seul séparé et distinct des autres lots.

Conditions—Moitié en plus comptant à l'option des acquéreurs, et la balance s'il y en a en un crédit d'un an deux ans à l'option des acquéreurs, la portion de crédit devant être attestée par des billets des acquéreurs à leur propre ordre et endossés par eux, portant 7 0/0 sept pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue, et toutes les clauses de sécurité usuelles, et dix pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès, et les acquéreurs devant payer en cas de montant de leur encheres toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1912. Actes de vente aux frais des acquéreurs, incluant coûts et certificats, devant W. F. Bouver, notaire. Les acquéreurs devront déposer dix pour cent, ne portant si intérêt si pénalité, du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

[illegible]

German American Savings Bank & Trust Co., administratrice.

Ivy G. Kittredge, avocat pour l'administratrice.

28 juin—28 30—juil 7 14 21 28 30

Robert G. Guerard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage. Biens Lotis et Réserve.

COTTAGE DOUBLE.

2640-42 rue Banks.

A l'Heure JEUDI, 1er Août, à Midi.

Succession de Paul Z. Lacoste.

No 98,438—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

En vertu de et conformément à un jugement de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, signé le 26 juin 1912, No 98,422, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, je vendrai à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, le JEUDI, 1er août 1912, à midi, la propriété suivante, à savoir:

Un certain lot ou parcelle de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Broad, Commune, Bendin, Dorgenois et Banks. Ledit lot étant de forme irrégulière et mesure cinquante-six pieds de face à la rue Banks sur cent pieds de profondeur sur la ligne de côté la plus proche de la rue Broad et cent six pieds au pouce quatre lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé, et dix neuf pieds neuf pouces en largeur en arrière. Les bâtisses qui s'y trouvent sont désignées par les Nos 2140 42 rue Banks.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer et payer en plus de son enchère les taxes d'État et de Ville pour 1912. Acte de vente devant être passé devant Jno B. Rosser, Jr. notaire, aux frais de l'acquéreur qui est aussi requis de déposer dix pour cent du montant de ladite enchère chez l'encan sur au moment de l'adjudication.

ROBERT G. GUERARD, Encanteur.

M. M. Boatner, Chas A. Byrne, Jno B. Rosser Jr. avocats

30 juin—juil 7 14 21 28—août 1

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

CONTENU D'UNE SUYETTE—BILLARD —PIANO—CHARRETTE.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, encanteur, Bureau No 339 rue Carondelet—LUNDI, 5 août 1912, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 19 juillet 1912 de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans la succession de Thomas Roth, No 100,889, sur les lieux No 3916 rue Magazine, concierge de la rue Austerlitz.

Liqueurs, installations, tableaux, billard, quenes, billes, piano automatique, charrettes, harnais etc., suivant inventaire.

Conditions—Comptant.

J. B. Rosser, avocat pour Mme M. Roth

F. T. Echenthal, avocat pour Mme J. B. Rohen.

25 juil—25 28—août 4 5

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Veuve Anthony P. Rabito vs Richard Billiouz.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans.—No 53 399.—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Henry Roehaw, Juge de la Division C, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 5 août 1912, à 10.30 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un Piano droit, une Table de toilette, un Lavabo, une Bureaux W., une Table de centre, une Garde-robes ayant porte avec glace, quatre Chaises et etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et mentionné d'après l'inventaire enregistré en ces bureau—Conditions—Comptant. — D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—A. J. Rossi, avocat pour la demanderesse.

25 juil—25 31—août 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 101,064—Division B. —Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO. — W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 338 rue Carondelet—Le MARDI, 13 août 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 5 juillet 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue:

La partie arrière du lot est du carré No 901 dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Prieur, Lapeyrouse, Johnson et Laharpe, laquelle parcelle de terrain se trouve à une distance de quatre vingt dix neuf pieds trois pouces du coin des rues Lapeyrouse et Prieur et a une façade de quarante six pieds six pouces sur la rue Lapeyrouse sur une profondeur de trente pieds entre lignes parallèles, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent ou en dépendent. Les améliorations comprennent un cottage double Nos 1906-1910 rue Lapeyrouse, contenant deux chambres et hangar, de chaque côté.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le solde, s'il y en a, en billets à un et deux ans, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 0/0 d'intérêt par an et toutes les clauses de sécurités habituelles. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente et assumer toutes les taxes de 1912 en sus et en plus du prix de l'adjudication. Les loyers devant être encaissés et retenus par le vendeur jusqu'à ce que l'acte soit passé. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, devant Felix J. Dreyfous, notaire.

A. D. Danziger, avocat.

11 juil—11 14 21 28—août 4 11 13

ANNONCE JUDICIAIRE

Double Cottage Neufs,

Sur une avenue principale

Nos 2400-2402-2404-2406 Avenue Louisiana.

Succession de Thomas Roth.

No 100,889—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL.— W. A. Kernaghan, Encanteur— Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 22 août 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 19 juillet 1912 de l'Hon. Fred D King, juge de la Cour précité, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, actuellement absent en congé, dans l'affaire ci-mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premier—Le double cottage neuf à un étage en bois Nos 2400 et 2402 avenue Louisiana, coin de la rue Howard, contenant quatre chambres, hangar, etc., de chaque côté, sur un certain lot de terrain situé dans le carré désigné par le No 592 compris entre l'avenue Louisiana et les rues Howard, Freret et Delachaise, formant le coin de l'avenue Louisiana et la rue Howard, et mesure 30 pieds de face à l'avenue Louisiana sur une profondeur et face à la rue Howard entre lignes égales et parallèles de 98 pieds, et est désigné par le No 8 sur un plan dressé par Edgar Pilié, voyer, daté du 10 septembre 1896, annexé à un acte de vente par McDermott à Weil, passé devant E. L. Weil, notaire, le 2 avril 1904.

Deuxième—Le double cottage neuf à un étage en bois adjoignant la propriété décrite ci-dessus Nos 2404-2406 avenue Louisiana, contenant quatre chambres, hangar, etc., de chaque côté, sur un certain lot de terrain situé dans le même district et carré que la propriété ci-dessus premièrement décrite et mesure 30 pieds de face à l'avenue Louisiana, sur une profondeur de 98 pieds entre lignes égales et parallèles et est désigné par le No neuf sur le plan précité, lequel dit lot commence à une distance de 30 pieds du coin de l'avenue Louisiana et la rue Howard.

La propriété susmentionnée est à proximité des lignes de cars, et loue au terme net $12 50 de chaque côté ou $26 pour le mois. Elles sont redoutées du matériel et sous grille en fer.

Troisième—L'immeuble en bois No 3417 rue Howard et en arrière de la propriété susmentionnée sur un certain morceau en parcelle de terrain situé dans le même district et carré comme entier premièrement et deuxièmement décrites et adjoignant celle-ci et en arrière mesure 30 pieds de face sur la rue Howard, sur une profondeur de 60 pieds entre lignes égales et parallèles, le dit morceau en parcelle de terrain commence à une distance de 96 pieds du coin de l'avenue Louisiana et la rue Howard et est composé de trente pieds sur le derrière partie des lots désignés par les Nos huit et neuf, premièrement et deuxièmement décrits.

Conditions—Comptant. Les taxes dues et exigibles en 1912 devant être assumées par l'acquéreur en plus et en sus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant devant requis au moment de la vente. Actes de vente devant Alphonse F. Cusco, notaire, aux frais des acquéreurs.

J. B. Rosser, avocat pour Mme M. Roth; Frank T. Echenthal, avocat pour Mme J. B. Rohen.

21 juil—21 28—août 4 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE

TROIS LOTS A BATIR, AMELIORES

Avec un Immeuble en Bois à Deux Etages,

Avenue Henry Clay et rue Tchoupitoulas.

Succession de Charles H. Pilcher.

No 101,050—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W.A. Kernaghan, encanteur.— Bureau 339 rue Carondelet—JEUDI, le 15 août 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté du 10 juillet 1912 de l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour précité Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété suivante décrite, à savoir—

Le substantiel immeuble en bois à deux étages, sur trois lots de terrain coin de l'avenue Henry Clay et de la rue Tchoupitoulas. Le terrain est décrit comme suit:

Trois certains lots de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon situé dans le Sixième District de cette ville, dans la partie appelée autrefois Burthorville, dans le carré No [illegible], borné par l'avenue Henry Clay et les rues Tchoupitoulas, Calhoun et Annunciation. Lesdits lots sont désignés par les Nos vingt, vingt-et un et vingt-deux sur un croquis annexé à un acte de vente passé devant J. D. Taylor, notaire, le 24 janvier 1889. Ils s'adjoignent l'un l'autre et mesurent comme suit, à savoir:

Les lots vingt et vingt-et un, mesurent chacun trente deux pieds huit pouces et quatre lignes de face à l'avenue Henry Clay sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

Le lot vingt-deux forme le coin de l'avenue Henry Clay et de la rue Tchoupitoulas, et mesure trente deux pieds onze pouces de face à l'avenue Henry Clay sur une profondeur et face à la rue Tchoupitoulas de cent dix pieds, entre lignes parallèles.

Il est la propriété acquise par le défunt Charles H. Pilcher, par achat de l'Union Homestead Association, suivant acte passé devant W. Morgan Gurley, notaire, le 28 avril 1910 et enregistré dans le livre des transferts 230, folio 571.

L'avenue Henry Clay est pavée. Le voisinage est bon.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1912 en sus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant requis au moment de la vente. Acte de vente devant John R. Uptons, notaire, aux frais de l'acquéreur.

J. J. Pesnell, avocat.

14 juil—14 21 28—août 4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mme Dora B. Seelig.

No 100,648—Division C—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO. — W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 338 rue Carondelet — Le MARDI, 13 août 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 5 juillet 1912, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété suivante sera vendue:

La partie arrière du lot est du carré No 901 dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Prieur, Lapeyrouse, Johnson et Laharpe, laquelle parcelle de terrain se trouve à une distance de quatre vingt dix neuf pieds trois pouces du coin des rues Lapeyrouse et Prieur et a une façade de quarante six pieds six pouces sur la rue Lapeyrouse sur une profondeur de trente pieds entre lignes parallèles, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent ou en dépendent. Les améliorations comprennent un cottage double Nos 1906-1910 rue Lapeyrouse, contenant deux chambres et hangar, de chaque côté.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le solde, s'il y en a, en billets à un et deux ans, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 0/0 d'intérêt par an et toutes les clauses de sécurités habituelles. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente et assumer toutes les taxes de 1912 en sus et en plus du prix de l'adjudication. Les loyers devant être encaissés et retenus par le vendeur jusqu'à ce que l'acte soit passé. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, devant Felix J. Dreyfous, notaire.

A. D. Danziger, avocat.

11 juil—11 14 21 28—août 4 11 13

ANNONCE JUDICIAIRE

Bonne occasion pour placement.

Joli cottage double dans le Sixième District,

Nos 3715-3717 rue Clara.

Succession d'Alexandre McDermott— No 101,064—Division B. —Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO—W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet—Le JEUDI, 15 août 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé du 11 juillet 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue:

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comme comme Nos 3715-3717 rue Clara, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No trois, borné par les rues Willow, Clara, Delachaise et Général Taylor, désigné comme lot No vingt-six sur une copie en bleu d'un croquis et certificat d'arpentage signé par D. E. Soghers et Sons, annexé à un acte passé devant Félix J. Dreyfous, notaire en cette ville, le 14 août 1906, suivant lequel croquis ledit lot mesure trente pieds un pouce et quatre lignes de face à la rue Clara, trente pieds en largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds, cinq pouces et six lignes sur la ligne de côté du dit lot No 26 plus près de la rue Delachaise et cent vingt sept pieds, un pouce et six lignes sur la ligne divisant les lots vingt-six et vingt-sept.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer en sus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété exigibles en 1912 et déposer 10 0/0 chez l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente et tous certificats aux frais de l'acquéreur devant Henry G McCall, notaire.

Carroll, Henderson & Carroll, avocats.

14 juil—14 21 28—août 4 11 15

Stern's Auction Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE LIQUIDATEUR.

In Re Liquidation de la Woodland Dairy Co., Limited.

No 101,119—Cour Civile de District, Div. D.

Automobiles, Fourgons de livraison à la glace, Electricité, Mécanicien, Machineries de voitures, Harnachements de chevaux et Spécialités.

A l'Encan.

Le stock entier des effets mobiliers et machineries de la Wood and Dairy Co., Ltd., à différents endroits.

PAR STERN'S AUCTION CO.—JAC H. STERN, Encanteur—Vente aux enchères publiques aux divers heures, dates et lieux ci-après mentionnés, en vertu d'un ordre signé le 22 juillet 1912 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et mentionnée, la propriété mobilière ci après décrite à savoir—

Au coin des rues Terpsichore et Chippewa, le lundi 5 août, à 11 heures du matin

Le contenu entier dans les lieux susmentionnés consistant en 36 mules, 5 chevaux, 30 charrettes de livraison, 1 camion, 3 buggies 1 grand lot entier de harnais doubles et simples, 1 lot d'outils de forgerons, etc., etc.

Au 511 rue rue St Peters, le MARDI 6 août à 11 heures du matin, le contenu entier des lieux ci-dessus mentionnés consistant en cabinetères, coffre à glace, tubes pour glacer la crème, un grand lot de caisses en bois, 176 harnesses de bouteilles, 4 harnesses de moules à crème glacée, un lot de bidons neufs Sturgis & Burns, un grand lot de bidons pour crème à la glace séparateur de crème, moules pour crème à la glace, 6 barils alcali, 2 diables en fer etc., etc.

Avenue St-Charles, coin de l'Avenue Louisiana, le MARDI, 6 août, à une heure de l'après-midi.

Le contenu entier des lieux ci-dessus mentionnés, comprenant les meubles et accessoires de bureau, lesquels consistent en bureaux tables et chaises, seul pasteriseur "Miller", coffre à glace, une machine à laver les bouteilles "Davis", un grand lot de caisses en bois pour bouteilles, caisse à monnaie, une giroflée "Stevens Patent Door", un moteur de 15 chevaux à commutateur, un réservoir et agitateur (500 gallons), un réservoir de 200 gallons, un rouleau "Davis", un recouvreur, un moteur 10 chevaux, courroies, une machine à égoutter le lait, une chaudière 10 chevaux, un lot d'arbres de transmissions, poulies et courroies, un séparateur, un serpentin neuf pour séparateur, une cuve de 100 gallons, un lot de tuyaux, etc., etc.

Au 1160 rue Magazine, le MERCREDI 7 Août à 11 heures du matin l'entier contenu, des lieux ci-dessus mentionnés consistant en un lot de meubles accessoires de valeur comprenant 2 coffres en fer une caisse enregistreuse Nationale, Machine à additionner, 1 Machine d'imprimerie à circulaire, 1 Machine à écrire Underwood, 1 Machine à écrire Smith Premier, 2 Bureaux doeuvre à rouleau, 1 Bureau droit, deux ventilateurs électriques portatifs, 12 ventilateurs de plafonds, chaises, tables, 1 poêle Babcock 1 concasseur à glace, 1 machine à laver les bouteilles (complètes) 1 convoyeur à bouteilles et courbe, 1 remplisseur "Davis" (complet), une machine à boucher les bouteilles "Davis" (complètes), un réservoir de réception (1000 gallons), un réservoir à maturation (300 gallons), Barattes pasteurisateur Farrington, un refroidisseur Farrington, un séparateur "Alpha", une bascule plateforme, une machine à étamper le beurre, un réservoir à crème de 30 gallons, bouteilles, bidons, réservoirs, cuves à lait, séparateur à main, une grande quantité de bidons à lait d'un à 10 gallons, manomètre, baratte Vicose, pasteurisé et hérisson, deux pertes de frigorifiques, une pompe d'aspiration 2 chevaux, tuyaux, courroies, arbres de transmission, diables, convoyeurs, un lot d'outils de mécanicienne, un jeu de tubes serpentin pour congélateur, et autant les moteurs ci-suivants: Un 25 chevaux, un 15 chevaux, un 10 chevaux, deux 5 chevaux, un 3 chevaux, deux 2 chevaux, deux 1½ cheval, une chaudière de 24 chevaux, une chaudière 5 chevaux; aussi un appareil frigorifique de 17 tonnes (complet).

Le tout ci dessus suivant inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

STERN'S AUCTION COMPANY.

JAC. H. STERN, Encanteur

Chas I. Dinkelspiel, Edgar M. Cahn, avocats pour le liquidateur.

24 juil—24 28—août 4 5 6 7

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback, Stern & Gumbel. Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Susan Lippman, Veuve de Joseph Turk.

No 100,985—Cour Civile de District, Division D.

GRANDE RESIDENCE SIMPLE A DEUX ETAGES,

Ayant terrain de choix, 1135 rue Philippe, Encoignure Camp.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd — Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 22 août 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 18 juillet 1912, par l'Hon Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés comme lots 15 et 16, dans l'îlet No 25, borné par l'avenue Jackson, les rues Magasin, Philip et Camp, sur un plan dressé par C. A. Hedin, daté du 15 avril 1848, déposé comme plan No 35 en l'étude de G. E. Beard, ancien notaire, lesquels lots sont contigus et mesurent chacun trente deux pieds, cinq pouces et trois-quarts de lignes de face à la rue Philip sur cent vingt huit pieds, dix pouces et trois lignes et demie de profondeur; le lot No 16 formant l'encoignure des rues Philip et Camp.

Les améliorations sont connues comme No 1135 rue Philip et consistent en une résidence simple à deux étages, contenant vestibule, salon double, salle à manger, cuisine, office, cinq chambres à coucher, bains, gaz et égouts.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes d'État pour l'année 1912. Acte de vente devant Jeff. C. Wanek, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de la vente.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Encanteurs.

21 juil—21 28—août 4 11 18 22

Louis Hufft.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JOHN WALLE.

No 100,291—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

Propriété de valeur et productive du Second District,

No 2901 rue Dumaine, coin Dorgenois.

Deux emplacements de commerce et d'habitation No 2901 et 2903 rue Dumaine.

2905-2907 rue Dumaine, 2909-2911 rue Dumaine.

Trois Cottages doubles contenant quatre chambres de chaque côté.

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur—Bureau 906 rue Perdide—Le JEUDI, 15 août 1912, à ——, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne—En vertu de et conformément à un ordre rendu le 10 juillet 1912, par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la C